

Root Lines exploite les vertus du navet contre les maladies rares



DR

LA LEVÉE DE FONDS ROOT LINES TECHNOLOGY

Date de création : 2011
Directrice générale :
Marina Guillet
Montant : 2 millions d'euros
Effectif : 7 personnes
Secteur : biotechnologies

Guillaume Roussange
— Correspondant à Amiens

Figurant parmi les rares essayages de l'université de Picardie Jules-Verne (UPJV), Root Lines Technology vient de boucler sa seconde levée de fonds depuis sa création en 2011. L'entreprise de biotechnologies, déjà soutenue par bpi-france et la région, vient d'obtenir 2 millions d'euros auprès d'investisseurs privés et du fonds régional Picardie Investissement. Cette opération doit lui permettre d'industrialiser la fabrication de sa spécialité, les

protéines à usage thérapeutique issues du végétal. A partir d'un brevet de l'UPJV, la société mène, en effet, un programme de R&D reposant sur la capacité des bactéries à transférer une partie de leur génome dans les gènes d'une plante. Dans ce cas, le navet a été retenu, car il est capable de développer un système racinaire secondaire, le « chevelu racinaire », pouvant vivre indépendamment de la plante elle-même. « *En introduisant un gène humain dans la bactérie, celui-ci va migrer dans ces racines qui pourront alors produire une protéine humaine utilisable dans certaines thérapies* », explique Marina Guillet, directrice générale de Root Lines Technology. Cette méthode permettrait de traiter certaines maladies rares, notamment lysosomales, qui recouvrent une cinquantaine d'affections très handicapantes, causées par un dysfonctionnement des protéines du lysosome, indispensable au bon fonctionnement cellulaire. En Europe, ce type de maladie toucherait environ un individu sur 100.000. Sans traitement, l'espérance de vie des patients ne dépasse pas, en moyenne, une quinzaine d'années. « *Nous comptons nouer les premiers partenariats industriels d'ici à deux ans, mais aussi développer de nouveaux traitements* », annonce Marina Guillet. ■